



PRÉFET DE L'ESSONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relatif au projet de construction de la ferme solaire de la Centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de MARCOUSSIS

Par arrêté n° 2018/SP2/BCIIT/n°037 du 20 août 2018, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire de la ferme solaire de la Centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de MARCOUSSIS.

Cette enquête publique se déroulera du 17 septembre au 19 octobre 2018 inclus (soit 33 jours).

Monsieur Michelle LANGUILLE, Ingénieur EDF et RTE en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour la conduite de cette enquête.

Dès publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, Bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale, avenue du général de Gaulle, 91120 PALAISEAU.

Le dossier d'enquête publique se compose notamment de l'étude d'impact, comprenant un résumé non technique, d'un avis de l'autorité environnementale (MRAE) et d'un mémoire en réponse à l'avis de MRAE. L'ensemble de ces éléments seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>

Les éléments du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairie, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture au public :

le lundi après-midi : de 13h30 à 17h00, du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi : de 8h30 à 12h00 (seulement le deuxième et le quatrième samedi du mois).

Les observations, propositions et contre-propositions du public sur le projet pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, situé à la mairie de MARCOUSSIS. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet : <http://enquetepublique-pref91.fr/lafermesolairedemarcoussis> ou par courriel à l'adresse mail ci-après : lafermesolairedemarcoussis@enquetepublique.net pendant toute la durée de l'enquête publique.

Des observations, propositions et contre-propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur les registres dématérialisés créés à cet effet à travers le site internet : <http://enquetepublique-pref91.fr/lafermesolairedemarcoussis>

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public au lieu de permanence, dates et horaires suivants : Mairie de Marcoussis, 5 rue Alfred-Dubois 91460 MARCOUSSIS.

Le lundi 17 septembre 2018 de 14h00 à 17h00	Le vendredi 28 septembre 2018 de 9h00 à 12h00
Le mercredi 3 octobre 2018 de 14h00 à 17h00	Le samedi 13 octobre 2018 de 9h00 à 12h00
Le vendredi 19 octobre 2018 de 15h00 à 18h00	

Le commissaire enquêteur examinera les observations consignées et les communiquera au responsable du projet qui disposera de quinze jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au sous-préfet son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de l'Essonne, à la Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, ainsi qu'à la mairie de MARCOUSSIS. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés pendant un an sur le site internet de la préfecture de l'Essonne, à l'adresse suivante :

<http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>